

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Portant sur le projet de

DEMANDE D'AUTORISATION D'EXÉCUTER DES TRAVAUX (DAET) RELATIVE AU REMPLACEMENT DE LA TÉLÉCABINE DU VALLON DE L'ISERAN

Du vendredi 21/04/2023 au lundi 22/05/2023 inclus

Une enquête publique est organisée afin d'assurer l'information et la participation du public et recueillir ses observations et ses propositions sur le projet de Demande d'Autorisation d'Exécuter des Travaux (DAET) relative au remplacement de la télécabine du Vallon de l'Iseran à Val d'Isère.

Le projet est soumis à étude d'impact et enquête publique conformément aux Art. R. 122-2 et R. 123-1 du code de l'environnement.

Les documents et avis associés sont consultables au service urbanisme de la mairie de Val d'Isère.

Le dossier est également consultable en ligne sur le site internet de la commune, à l'adresse suivante : **www.valdisere.fr** et sur un poste informatique mis gratuitement à disposition du public pendant la durée de l'enquête et aux horaires indiqués ci-dessous.

Par arrêté n° 2023.0050 en date du 29/03/2023, Monsieur le maire de Val d'Isère a ordonné l'ouverture d'une enquête publique du vendredi 21/04/2023 à 14 heures au lundi 22/05/2023 à 12 heures, soit pendant 31 jours consécutifs.

Monsieur Philippe NIVELLE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par décision de désignation N° E23000019/38 en date du 01/02/2023 de Monsieur le président du tribunal administratif de Grenoble.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, coté et paraphé par le commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en mairie de Val d'Isère, pendant la durée de l'enquête, du vendredi 21/04/2023 à 14 heures au lundi 22/05/2023 à 12 heures aux horaires suivants (à l'exception des jours fériés et du vendredi 19/05/2023) : les lundis, mardis, mercredis, de 9h à 12h et de 14h à 18h, les jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h, les vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h et les vendredis de 9h à 12h à partir du 08/05/2023.

Le public pourra prendre connaissance du dossier et consigner ses observations et propositions sur le registre papier ouvert à cet effet et disponible en mairie, sur le registre électronique prévu à cet effet à l'adresse suivante :

<https://www.registre-dematerialise.fr/4593> ou les adresser par correspondance à l'attention du commissaire enquêteur, mairie de Val d'Isère, place du Thovex BP 295 - 73155 Val d'Isère cedex.

Les observations pourront également être transmises via l'adresse courriel suivante :

enquete-publique-4593@registre-dematerialise.fr

L'ensemble des observations sera annexé dans les meilleurs délais au registre d'enquête présent en mairie de Val d'Isère.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- **vendredi 21/04/2023 de 14h à 17h ;**
- **vendredi 28/04/2023 de 14h à 17h ;**
- **mercredi 03/05/2023 de 15h à 18h ;**
- **lundi 22/05/2023 de 9h à 12h.**

Une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Val d'Isère pour y être tenue à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Cette copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur sera aussi publiée sur le site internet de la commune, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.